



VILLE DE
SAINTE-MARIE
AU COEUR DE LA RÉUSSITE

www.ville.sainte-marie.qc.ca

CONTENU

L'hiver arrive

Jean-Marie Bouchard

« Viens marcher... »

Lien-Partage

Politique culturelle

Robert Marcoux

Lancement de

« Événements beaucerons »

Caroline Dion

Nez Rouge 2001

Jacques Alain

Reconnaissance aux bénévoles

Mado L. Faucher

Bibliothèque fermée

Caroline Dion

Bernard Boulanger nommé à la

présidence de l'APOM

Bruno Gilbert

Appel d'offres

Hélène Gagné

ISSN 1492-9279

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

4^e trimestre 2000

• Impression •
Imprimerie J.C. Lessard,
Sainte-Marie Bce

• Graphisme •
Martin Nadeau

Coordonnateur de projet
Richard Lapointe,

eXtra les communicateurs

LE LIEN MARIVERAIN

Bulletin municipal

VOL. 1, NO 8, NOVEMBRE 2000

SÛRETÉ MUNICIPALE

L'HIVER ARRIVE

Un petit rappel avec la saison froide qui est à nos portes.

LES PNEUS À CRAMPONS

Peuvent être utilisés du 15 octobre au 1^{er} mai.

STATIONNEMENT DE NUIT DANS LES RUES DE LA VILLE

L'article 63 du règlement 950 dit que le stationnement de tout véhicule dans les chemins publics, rues, ruelles et stationnements municipaux est prohibé entre minuit (00:00 heure) et 06:00 heure du matin du 1^{er} novembre au 1^{er} avril. Nous demandons votre collaboration pour ne pas avoir l'obligation de faire remorquer votre véhicule (à vos frais) en plus d'une amende.

PARE-BRISE OBSTRUÉ

Saviez-vous qu'il est interdit de conduire un « igloo-mobile » ? L'igloo-mobile est un véhicule complètement enneigé qui circule sur les routes.

Le pare-brise, les vitres latérales et la lunette arrière doivent être libres de toute matière pouvant nuire à la visibilité du conducteur.

Allons, sortez vos balais à neige, cela vous évitera peut-être d'avoir un billet d'infraction ou pire, un accident.

NEIGE ET GLACE INTERDITE

Je vous informe aussi que le fait pour le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un lot ou d'un terrain de pousser, de déposer ou de permettre que soit poussée, jetée ou déposée de la neige ou de la glace provenant de ce terrain ou de ce lot sur tout chemin, trottoir, allée, parc ou terrain public est prohibé. (Rég. 972, chap. 5)



Le directeur de police,
Jean-Marie Bouchard

LIEN-PARTAGE

« VIENS MARCHER POUR GAGNER DANS LA MRC NOUVELLE-BEAUCE ! »

UNE INVITATION À LA MARCHE LANCÉE À TOUTE LA POPULATION



Sous l'égide de Lien-Partage Inc., le Comité des Aînés en Santé de la municipalité régionale de comté Nouvelle-Beauce a créé un projet pour motiver la population de la MRC à marcher régulièrement. Ce projet s'adresse aux gens de tous âges car nous croyons fermement que la marche est une saine activité que tous devraient développer et préserver.

Le projet « **Viens marcher pour gagner dans la MRC Nouvelle-Beauce!** » propose deux volets qui s'étendent de novembre 2000 à juin 2001 :

Premier volet : procurez-vous gratuitement un carnet du marcheur, vous engageant ainsi à marcher régulièrement de façon autonome.

Deuxième volet : le deuxième dimanche du mois, participez à l'une des 8 **marches mensuelles** organisées dans l'une des paroisses de la MRC (voir calendrier page 2). Pour la première marche mensuelle, rendez vous le

LIEN-PARTAGE (SUITE)

dimanche 12 novembre, à 13:00 heure, dans la paroisse hôte pour vous inscrire, au coût minime de 1\$ pour les adultes, et parcourir une distance de 3,5 ou 7 km. L'activité se termine par le tirage de plusieurs prix de participation (cadeaux et certificats – cadeaux), gracieuseté de nos commanditaires.

La réalisation de ce volet est possible grâce à la collaboration des services et comités de loisirs des paroisses qui nous ont supporté dans la préparation des marches. Pour plus de renseignements, contactez Kathy Légaré, Lien-Partage inc., au 387-3391.

Calendrier des marches mensuelles

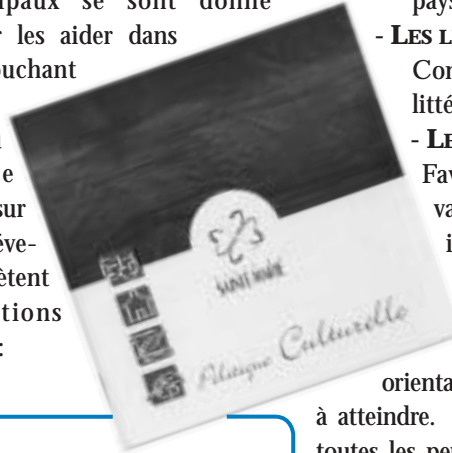
Date	Municipalité	Départ
12 novembre	Ste-Marie	Hôtel de Ville, 270 Marguerite-Bourgeoys
10 décembre	St-Elzéar	Salle des Loisirs, 790 rue des Loisirs
14 janvier	Frampton	Hôtel de Ville, salle du centre communautaire 107, rue Ste-Anne
11 février	Ste-Hénédine	Salle municipale, 111, rue Principale
11 mars	Ste-Marguerite	Salle municipale, 235, rue St-Jacques
8 avril	St-Isidore	Salle du 150e, 130, rue Coulombe
20 mai	St-Bernard	Salle municipale, 1512 St-Georges
10 juin	Scott	Salle St-Maxime, adjacente à l'église, route Kennedy

SERVICES DES LOISIRS ET PARCS

UNE POLITIQUE CULTURELLE, C'EST QUOI?

Le Conseil de Ville de Sainte-Marie a adopté, le 10 octobre dernier, la politique culturelle que lui avait proposée le comité de coordination mandaté en décembre 1998 à cet effet.

Les élus municipaux se sont donné des éléments pour les aider dans leurs décisions touchant le développement culturel du milieu mariverain. Le contenu s'appuie sur quatre axes de développement qui reflètent les préoccupations majeures suivantes :



- LES ARTS DE LA SCÈNE :

Donner une vision d'avenir

- LE PATRIMOINE :

Mettre en valeur nos patrimoines bâti et historique ainsi que nos paysages

- LES LETTRES :

Consolider et améliorer le loisir littéraire et documentaire

- LES ARTS VISUELS :

Favoriser la concertation, la valorisation et la visibilité des intervenants en arts visuels

Autour de ces quatre axes, les élus municipaux ont retenu des orientations à privilégier et des objectifs à atteindre. Il nous apparaît important que toutes les personnes et organismes consultés pour la préparation de ce document prennent le temps d'en saisir le contenu.

Afin d'établir les priorités des trois prochaines années, un plan d'action est présentement en préparation. Une consultation prochaine permettra de valider son contenu. Le comité de coordination espère que le plan pourra être approuvé au début de décembre pour procéder à l'analyse des projets de l'année 2001.

Il serait également souhaitable que les représentants du milieu commercial et industriel s'informent des objectifs poursuivis et du plan d'action prévu; ils pourront ainsi tirer profit, pour leur organisation, des forces culturelles mariveraines.

Il est important de noter que la Ville de Sainte-Marie est la huitième municipalité à se doter d'une telle politique dans la région Chaudière-Appalaches. Cette initiative contribuera, à moyen terme, à améliorer notre qualité de vie et nos activités économiques.

Robert Marcoux

Président du comité de coordination de la politique culturelle

Note : Des exemplaires de la politique culturelle sont disponibles au Service des loisirs et parcs

Information : 387-4920

LANCEMENT DE « ÉVÉNEMENTS BEUCERONS » À LA BIBLIOTHÈQUE

Des années de recherche relatives à divers événements qui ont marqué l'histoire de la Beauce sont maintenant campées sur papier !

Ces faits importants sont présentés (textes et images) dans cinq fascicules rédigés par monsieur François Drouin. Une grande variété de sujets sont couverts par de courts articles, par exemple Jean-Baptiste Béland (l'homme-cheval), les grands incendies, les inondations

célèbres, les règlements du Carême au début du siècle...

Vous êtes cordialement invités à rencontrer l'auteur **FRANÇOIS DROUIN** et à vous procurer les documents lors du lancement qui aura lieu à la **bibliothèque Honorius-Provost mardi, 21 novembre 2000, 18h30 à 20h**

Il nous fera plaisir de vous rencontrer!

Caroline Dion,
bibliothécaire (387-2240)

« ÉVÉNEMENTS BEUCERONS »
François Drouin





Il y a 17 ans, Jean-Marie de Koninck, entraîneur de l'équipe de natation Rouge et Or de l'Université Laval, mettait sur pied «Opération Nez Rouge» afin d'aider au financement de l'équipe.

Au-delà du financement, cette action, qui dépasse maintenant nos frontières, avait, et a encore pour objectif, de raccompagner les fêtards afin de réduire le risque d'accident et de permettre aux gens de fêter en toute quiétude.

Lors de l'édition 1999, Nez Rouge a effectué 85 000 accompagnements, dont 1023 au niveau régional, soit les MRC de Nouvelle-Beauce, Robert-Cliche et de Lotbinière en plus de la municipalité de Saint-Lambert.

«Durant les Fêtes, on sort faire la fête, on rentre avec sa tête»

Cette année l'opération se tiendra le 1er et le 2 décembre, du 8 au 23 décembre, puis du 26 au 31 décembre. Être bénévole comporte certains avantages, dont celui de faire partie d'une équipe où on s'amuse ferme, de rendre un immense service à plusieurs et de participer à un concours où on peut se mériter soit une Honda Civic Berline DX 2001, une fin de semaine au prochain Grand Prix Air Canada ou 10 chèques-cadeaux de 500 \$ applicable sur une assurance auto Desjardins.

Pour en savoir plus et pour participer à une cause qui sauve des vies, contactez Yvan Audet, coordonnateur, au 387-7802.

« RECONNAISSANCE AUX BÉNÉVOLES »

Le 7 octobre dernier, Ville de Sainte-Marie procédait à une grande première qui reviendra annuellement, le lancement de « Reconnaissance aux Bénévoles ». Cette initiative du Conseil municipal, coordonnée par le Service des loisirs et parcs, permet de remercier les bénévoles impliqués dans les divers organismes supportés financièrement ou autrement par la Ville. Cette activité a été hautement appréciée par les 360 personnes présentes venant d'une trentaine d'organismes. Par ce geste, Ville de Sainte-Marie soulignait publiquement l'apport essentiel de ces personnes et organismes qui font de notre ville un milieu de vie dynamique et diversifié.



ERRATUM - SAMAR

Une inversion s'est produite:

1^{er} prix - Maisons fleuries:
M. Mario Bisson et Mme Micheline Henry

1^{er} prix - Balcons fleuris:
Mme Brigitte Turmel

Toutes nos excuses !

DU NOUVEAU SUR LE WEB

« LE LIEN MARIVERAIN »

est maintenant disponible sur le site de la ville en format PDF (Acrobat Reader requis - tous les détails au: www.ville.sainte-marie.qc.ca)

BIBLIOTHÈQUE HONORIUS-PROVOST



DU 5 AU 9 DÉCEMBRE 2000 : LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE !

Dans le but d'offrir un meilleur service à tous ses usagers, la bibliothèque procédera à un changement majeur de son équipement informatique et de son logiciel de gestion documentaire.

Afin d'assurer ce virage technologique, **la bibliothèque devra fermer ses portes du mardi 5 au samedi 9 décembre inclusivement.**

Notez également que pendant la semaine précédente, soit celle du 26 novembre 2000, les services seront offerts sur une base réduite :

- Emprunt de seulement un volume et trois périodiques par carte d'abonné(e)

- Impossibilité d'effectuer :

- les abonnements et/ou réabonnements
- les réservations
- le prêt de vidéocassettes

Toute l'équipe de la bibliothèque vous remercie de votre compréhension!



Information : 387-2240

Caroline Dion
Bibliothécaire

www.bibliotheques.qc.ca/bsmb

Nous tenons à féliciter monsieur Bernard Boulanger, t.p., contremaître du Service des travaux publics et de l'ingénierie, pour sa récente nomination à titre de président de l'Association des professionnels à l'outillage municipal.



Fondée en septembre 1970, l'Association a pour but de répondre aux besoins liés à l'achat, à l'entretien et à la réparation de l'outillage utilisé par les services des travaux publics municipaux.

L'A.P.O.M. regroupe des directeurs, des surintendants, des contremaîtres et des chefs mécaniques afin de promouvoir et

BERNARD BOULANGER À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS À L'OUTILLAGE MUNICIPAL

développer leurs intérêts professionnels et matériels. Les quelque 250 membres de 160 municipalités du Québec sont informés de toutes les nouvelles technologies reliées à l'outillage municipal grâce à la collaboration de plus de 100 compagnies membres qui ne cessent d'innover dans ce domaine.

Chaque année, l'association organise des journées techniques dans différentes villes du Québec. Lors de ces rencontres, les membres visitent les installations de la ville-hôtesse, assistent à des conférences techniques et à des démonstrations. Des expositions d'équipement et de photos leur permettent de se renseigner sur les nouveaux équipements et les innovations mises au point par les membres.

Ces activités permettent de créer des contacts entre les membres, de favoriser l'éclosion d'idées sur des améliorations à apporter aux



Association des
Professionnels à
l'Outillage
Municipal

méthodes de travail et de valoriser les échanges interpersonnels, ce qui s'avère très enrichissant pour les membres et leur municipalité.

Toute l'équipe du Service des travaux publics et de l'ingénierie souhaite à monsieur Bernard Boulanger tout le succès désiré dans le cadre de cette nomination.



Bruno Gilbert, ing.
Directeur du Service des
travaux publics et ingénierie

APPEL D'OFFRES

Fourrière municipale / dossier numéro 310.02.17

Ville de Sainte-Marie (Québec), Comté de Beauce-Nord, Le 31 octobre 2000

LA VILLE DE SAINTE-MARIE SOLLICITE PAR LA PRÉSENTE
DES SOUMISSIONS POUR LA VENTE D'UN VÉHICULE USAGÉ.

Description de l'actif

Marque	Modèle	Année	Couleur	No. de série	Odomètre
Volkswagen	Fox	1989	Gris fumé	9BWGA0300KP016920	175 141 km

Inspection de l'actif

Ce véhicule pourra être vu et examiné au 484, boulevard Lamontagne, Sainte-Marie (Québec), sur le site même de la fourrière municipale aux dates et heures suivantes :

Dates des visites

Les 20, 21, 22, 23, 24, 27 et 28 novembre 2000

Heures des visites

de 09h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30.

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en communiquant avec le responsable de la fourrière municipale au numéro de téléphone 387-2783, du lundi au vendredi.

Conditions de vente

Les conditions de vente seront fournies lors de la visite sur les lieux ou peuvent être obtenues au bureau même de la fourrière municipale.

Les conditions de vente forment une partie intégrante de chaque soumission et il incombe à chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

LE PRIX SOUMIS POUR CE VÉHICULE DEVRA ÊTRE SUPÉRIEUR À DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS (250,00 \$).

Ouverture des soumissions

Les soumissions sous enveloppes scellées, indiquant clairement la mention : « SOUMISSION VÉHICULE USAGÉ, dossier no. 310.02.17 », devront être reçues au bureau de la greffière au 270, avenue Marguerite-Bourgeoys, Sainte-Marie (Québec), avant 11h30, le 29 novembre 2000.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu le 29 novembre 2000 à 11h30, au 270, avenue Marguerite-Bourgeoys, Sainte-Marie (Québec).

Notez que ni la plus élevée des offres ou n'importe quelle offre sera nécessairement acceptée.

Donné à Ville de Sainte-Marie (Québec),
ce 31 octobre 2000

Hélène Gagné, greffière
/sr